



Association Les Galopants Caumont
Hôtel de ville
Place du 8 mai 1945
84510 CAUMONT SUR DURANCE
Association n° W841001667
lesgalopants84@gmail.com

Chers adhérents et adhérentes,

L'association Les galopants reprendra son activité sportive 2025/2026
le samedi 6 Septembre 2025, à 8h30.

Il n'y a pas de changement pour les entraînements. Ils auront lieu le :

- **Samedi matin et jours fériés à 9h : coureurs et marche rapide**
- **Mardi et Jeudi à 18h30 : coureurs confirmés**
- **Mercredi à 18h30 : coureurs tous niveaux**
- **Mercredi à 9h et/ou 16h : marche rapide**

Les horaires sont susceptibles de changer en cas de fortes chaleurs et en période estivale.

L'adhésion est de 30 € par personne ou 50 € pour les couples

Possibilité d'effectuer un don à l'association Les Galopants, avec avantage fiscal.

IL EST IMPERATIF de fournir lors de l'adhésion, un **dossier complet** :

- **Le formulaire d'adhésion** ci joint, dûment rempli.
- **Le paiement**, peut s'effectuer par virement ou par chèque à l'ordre de « Les Galopants »
- **Pour les premières inscriptions : Un certificat médical « nominatif » en cours de validité.** Sans ce dernier l'accès aux entraînements sera refusé.
- Pour les réinscriptions, un engagement sur l'honneur (sur le bulletin d'adhésion), d'un suivi médical est demandé, à condition d'avoir donné en 2024 un certificat médical valide.

Vous pourrez remettre votre dossier d'inscription complet

- soit sur place, **à la journée des associations** le 06 Septembre 2025
- soit **dans la boîte aux lettres des Galopants**, à la mairie (dans une enveloppe)
- soit au club, dans la boîte réservée à cet effet
- soit à **Agnès**, la secrétaire, lors des entraînements le samedi.

RETOUR IMPERATIF DES DOSSIERS COMPLETS AVANT LE 5 OCTOBRE

Des sorties exceptionnelles seront planifiées en cours d'année :

- pique-nique
- montée du Mont Ventoux de nuit
- randonnée pédestre pour coureurs et marcheurs
- une matinée nettoyage de la colline a lieu tous les ans, avec d'autres associations du village
- un week-end club à déterminer 1^{er} trimestre.

Sportivement.

Le Président : Jean Philippe SOGGIA

La secrétaire : Agnès REQUET